

Enseignement professionnel : inventer un nouveau modèle

Le dernier rapport du CNESCO (Comité National d'Evaluation de l'Enseignement Scolaire) sur les inégalités scolaires nous apprend que l'orientation dans la voie professionnelle est trop souvent synonyme de remédiation à la grande difficulté scolaire, elle-même très souvent liée aux inégalités sociale et de genre.

Cette **orientation par défaut des élèves** ne favorise ni leur insertion professionnelle dans le monde du travail, ni leur poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur. Elle ne favorise pas non plus le recrutement et l'épanouissement des enseignants.

Le rapport du CNESCO nous dévoile quelques chiffres : 50% des diplômés qui sortent avec un CAP ou un bac pro sont toujours à la recherche d'un emploi sept mois après l'obtention de leur examen (chiffres 2014), et parmi ceux-là c'est encore la moitié qui n'exercera pas le métier pour lequel ils ont été formés. Une exception française si on compare ce taux d'insertion professionnelle avec la majorité des pays de l'OCDE, bien meilleure dans ce domaine. La filière tertiaire est particulièrement touchée par ce phénomène, voie très féminisée qui concentre des catégories sociales défavorisées et une forte population d'origine immigrée.

Concernant **les poursuites d'études**, 35% des bacs pro se dirigent vers une section de Technicien Supérieur, et parmi eux seulement 59% obtiendront leur BTS.

Pour finir, la situation du recrutement des enseignants de lycée pro n'est pas plus reluisante. On note en effet 15% de postes non pourvus en 2015. Selon le CNESCO, le recrutement des enseignants au niveau master et le manque d'attractivité de la profession explique la pénurie d'enseignants dans certaines spécialités.

Le CNESCO poursuit son rapport en mettant en cause **les CPC (Commissions Paritaires Consultatives)** qui donnent des avis sur l'écriture des programmes. Le comité reproche leur manque de réactivité face aux mutations rapides du marché du travail qui aboutit à une inadéquation entre les diplômes et les besoins.

La réflexion consistant à **tendre vers une formation professionnelle plus proche des besoins des territoires** a toujours fait craindre aux enseignants de la formation initiale une régionalisation à marche forcée et la perte du statut de fonctionnaire d'Etat.

La volonté d'augmenter le nombre



d'apprentis pose la question de la mixité des publics mélangeant au sein d'une même classe de section professionnelle des élèves issus de la formation initiale et de l'apprentissage. Des tentatives récentes dans les deux académies normandes nous rappellent les obstacles administratifs et statutaires à lever pour mettre en place de

tel dispositifs. Pour exemple le lycée Jules le Cesne du Havre s'est vu autorisé à ouvrir une mention complémentaire "Cuisinier en desserts de restaurant" mélangeant six élèves et six apprentis. L'idée est aussi de mixer les équipes pédagogiques de l'UFA*(contractuels GIP*) et du Lycée (Titulaires Education nationale), or le Rectorat a attribué l'ensemble des heures de la formation dans la DHG*** du Lycée. Des heures sur lesquelles le proviseur ne peut techniquement positionner les formateurs de l'UFA. On mesure le chemin qui reste à parcourir même lorsque les personnels sont favorables à de tels changements.

Les préconisations du CNESCO ne sont pas éloignées des revendications du Sgen-CFDT. Dans les lycées polyvalents, il propose de décloisonner les trois voies de formations (pro, techno et générale). Un décloisonnement qui permettrait de fluidifier les parcours et de tendre vers plus de mixité sociale et de genre. Une proposition qui n'est guère éloignée des résolutions de congrès du Sgen-CFDT qui revendique depuis longtemps un lycée polyvalent, modulaire et diversifié avec des modules de professionnalisation accessibles à des moments différents selon le parcours de l'élève.

Pour sortir enfin de cette logique ségrégationniste, la formation professionnelle doit changer son image et sortir des représentations négatives que l'on a sur elle. Les travaux engagés dans les régions (CPRDFOP****) pour rendre plus lisible les besoins territoriaux et les perspectives d'emploi, sont un enjeu majeur pour être en capacité de fournir des informations précises et fiables afin de rendre attractive la formation professionnelle.